



NEUCHÂTEL

Le Musée d'art et d'histoire acquiert une sculpture

Le Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel est devenu propriétaire de la sculpture en bronze «Grande mutante en marche» (photo) de l'artiste Claudine Grisel exposée sur l'esplanade du Musée. La Ville de Neuchâtel (15 000 francs), la BCN (10 000 fr.) et différents mécènes (25 000 fr.) ont permis l'acquisition de l'œuvre. /comm

La Cécilienne du Landeron donne son concert annuel ce soir au C2T

Sous la baguette de Rodrigo Carneiro Da Silva, la Cécilienne donne son concert annuel, ce soir à 20h15 au Centre des Deux-Thielles. Productions d'élèves et de tambours ponctueront le programme de la soirée. /réd

AUVERNIER

Les vaines démarches d'un père après l'enlèvement de ses enfants

Un encaveur d'Auvernier dénonce l'enlèvement de ses deux enfants. En été 2008, sa femme quittait le domicile conjugal pour s'installer dans le sud-ouest de la France avec leur progéniture. Depuis, les justices neuchâteloise et française auraient multiplié les bourdes, empêchant le papa de faire valoir ses droits.

SANTI TEROL

Le 2 septembre 2008, Jean-Michel Henrioud a déposé une plainte à l'Office fédéral de la justice pour l'enlèvement de ses deux enfants. Quelques semaines plus tôt, son épouse avait quitté le domicile conjugal d'Auvernier, disparaissant avec leur garçon et leur fille, âgés alors de 10 et 7 ans. Depuis lors, le vigneron-encaveur perchette épuise les voix juridiques pour obtenir la garde partagée de ses enfants. En vain.

«Notre couple battait de l'aile. Nous ne communiquions plus», explique sobrement Jean-Michel Henrioud. Mais il ne s'attendait pas, ce 31 juillet 2008, à trouver sur la table de la cuisine un mot de son épouse, griffonné sur une enveloppe, lui annonçant qu'elle ne rentrerait que le lendemain avec les enfants. En fait, il ne recevra des nouvelles que deux semaines plus tard. «La mère de mes enfants a téléphoné pour me dire qu'ils partaient s'installer près de Bordeaux.»

La veille de ce coup de fil, soit le 13 août 2008, le tribunal de Boudry avait rendu des mesures protectrices pour interdire à la mère, double nationale suisse et française, de quitter la Suisse. Mais, coup de théâtre pour le père, le même juge levait cette interdiction en novembre 2008. «Mon avocat demandait pourtant de confirmer cette mesure. A mon avis, la justice a cautionné l'enlèvement en laissant les enfants à la mère», indique Jean-Michel Henrioud. Qui multiplie les recours pour tenter de récupérer ses enfants ou, au minimum faire respecter son droit de visite. «J'ai perdu tous les appels, en Suisse comme en France. Désormais, il ne me reste plus que la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, pour me faire entendre», regrette l'encaveur, toujours en attente que la justice prononce son divorce.

Aujourd'hui, si Jean-Michel Henrioud veut témoigner c'est en réaction au drame des jumelles disparues de Saint-Sulpice.

«Il ne faut pas croire que c'est chaque fois le père qui enlève les enfants.» Selon l'Autorité centrale en matière d'enlèvement international d'enfants, 71% des 102 nouveaux cas annoncés l'an dernier sont le fait de la mère. Le viticulteur d'Auvernier veut aussi montrer «que la justice cafouille. Je lui demande qu'elle confirme le déplacement illicite (réd: terme



DÉSESPOIR Privé de ses enfants depuis que son épouse a quitté le domicile conjugal pour s'installer du jour au lendemain en France, Jean-Michel Henrioud galère pour obtenir des droits de visite réguliers. (RICHARD LEUENBERGER)

qui désigne un enlèvement parental) de mes enfants.» Et d'espérer qu'une sentence en sa faveur forcerait «la mère à revenir en Suisse pour que nous puissions partager la garde des enfants. C'est tout ce que je demande. Les rares fois que je peux voir mes enfants, je me sens surveillé. Et mon épouse commence à faire des insinuations graves à mon endroit. J'ai peur de ce qui pourrait se passer à l'avenir, car la situation s'envenime.» /STE

«La mère de mes enfants a téléphoné pour me dire qu'ils partaient s'installer près de Bordeaux»

Jean-Michel Henrioud

Réaction en forme de pavé dans la mare

Fer de lance du partage de l'autorité parentale, la Coordination romande des organisations paternelles (Crop) se dit stupéfaite par la décision de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga de repousser le traitement du postulat Wehrli. Déposé en 2004, ce texte vise à instaurer l'autorité parentale conjointe comme principe pour les parents divorcés. Au travers d'une lettre ouverte qu'il adresse au Conseil fédéral (et au Conseil d'Etat neuchâtelois, via son antenne locale), le Crop estime inacceptable

que le Conseil fédéral veuille à présent inclure les questions patrimoniales à ce postulat. Pour protester, les associations faitières ont lancé hier une opération «pavé dans la mare», soit l'envoi de pavés et de bougies à la cheffe du Département de justice et police. En parallèle, un service de piquet sera instauré par des militants sur la Place fédérale, à Berne. Dès mardi, une présence sera assurée tous les soirs entre 17h et 20h, «jusqu'à ce que Madame Sommaruga nous reçoivent», indique le Crop. /ste

NEUCHÂTEL

Un bal tout en douceurs



MIAM! Les élèves de 3e année du lycée Denis-de-Rougemont ont dû se régaler hier soir... (SP)

Le lycée Denis-de-Rougemont s'est métamorphosé en gâteau meringué géant et a fait la part belle aux sucreries multicolores hier soir à l'occasion de son traditionnel bal des 3e année intitulé Sweet Rainbow cette année. Quelque 500 personnes en tenue de soirée y ont participé. /réd

NEUCHÂTEL

Quinze Canadiens apportent de la lumière au Népal

Ils sont quinze, ils sont Canadiens et ne devaient rester en Suisse qu'une année scolaire. Mais cette année va être amputée de trois semaines car ils se sont portés volontaires pour un voyage humanitaire au Népal. Eux? Ce sont des étudiants du Junior College de Neuchâtel. Embarquement pour Katmandou le 7 avril.

«On va installer des LED dans le village de Giri au sud de l'Everest», présente Bill Desrochers, 17 ans et originaire d'Ottawa. «Ses habitants vivent dans une extrême pauvreté et s'éclairent en brûlant du kérosène», poursuit Michael Dougan, même âge mais originaire de Niagara Falls. Pour alimenter leur LED en électricité, ils poseront également des panneaux photovoltaïques.

Pour acheter ce matériel sur place, les jeunes organisent une

récolte de fonds. Ils rivalisent de créativité pour trouver les 45 000 francs qu'ils se sont fixés comme but. «On a organisé un lancer de tarte à la crème sur nos professeurs», jubile Bill Desrochers. Le concept est simple: les élèves s'inscrivent pour une somme modique et arrosent le corps enseignant. Ils ont également reçu gracieusement des produits d'entreprises qu'ils ont revendus sur le marché. Ils ont déjà récolté 27 000 francs.

Et les jeunes humanitaires ne partent pas en touristes. Pour s'assurer de leur motivation, un professeur leur fait subir un entretien et leur demande une dissertation. «Ce qui en a découragé plus d'un», se rappelle Bill. «On part relever un défi tout en faisant acte de générosité et en travaillant en équipe. C'est une expérience unique», résume l'étudiante Emma Kowal. /gve



HUMANITAIRE Ces quinze jeunes Canadiens se mobilisent pour la cause d'un village népalais. Ils prévoient d'y apporter des LED et des panneaux solaires. (SP)